

CONSEIL MUNICIPAL - SESSION ORDINAIRE
Lundi 29 Janvier 2024 à 20h00
Session Ordinaire

L'an deux mil **vingt-quatre**, le **Lundi 29 Janvier**, à vingt heures le Conseil Municipal de la Commune de BAUGY, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur DARCY Jean-Claude, Maire.

PRESENTS : M. DARCY Jean Claude, Mme MORIN Françoise, Mme GAMBE Véronique, Mme D'HEYGERE Françoise, M. DEVANNEAUX Yann, M. DESAUNAY Stéphane, M. PETIT Frédéric, Mme JOSSEAUX Sophie.

ABSENTS REPRESENTES : M. DENAUW Michel représenté par Mme MORIN Françoise

ABSENTS EXCUSES :

ABSENTS : M. VAN HOUTEGHEM Frédéric et M. PIAT Jean Christophe

| | |
|--|------------|
| Nombre de Conseillers afférents au Conseil Municipal : | 11 |
| Nombre de Conseillers en Exercice : | 11 |
| Nombre de Conseillers Présents : | 8 |
| Nombre de Conseillers Votants : | 9 |
| Date de la Convocation : | 22/01/2024 |
| Date de l’Affichage : | 23/01/2024 |

Une minute de silence est observée en mémoire de M. NICOLLE Damien, décédé le 23 Janvier 2024.

ORDRE DU JOUR

- ❖ Nomination de la Secrétaire de Séance
- ❖ Approbation de la Séance du 10 Novembre 2023

Délibération n°2024-001 – Approbation du Devis concernant la Réparation du Mur du Cimetière
Délibération n°2024-002 – Sollicitation des Différents Organismes concernant la Réparation du Mur du Cimetière
Délibération n°2024-003 – Sollicitation des Différents Organismes concernant la Création de l’Accès Commun Empierré – Rue St Médard
Délibération n°2024-004 – Approbation du Devis concernant l’Abattage des Arbres – Cavée Castelain
Délibération n°2024-005 – Approbation du Devis concernant le Nettoyage de la Toiture et des Façades de la Mairie + Préau
Délibération n°2024-006 – Acceptation de la Proposition d’Achat des Peupliers situés sur la Parcelle AA39 et AA2
Délibération n°2024-007 – Approbation du Devis concernant la Sécurité Routière au sein de la Commune
Délibération n°2024-008 – Approbation du Devis concernant l’Extension de l’Eclairage Public – Cavée Castelain
Délibération n°2024-009 – Exonération de la Taxe Foncière des Logements Neufs présentant une Performance Energétique et Environnementale Elevée

- ❖ Informations
- ❖ Questions Diverses

◆ **Nomination du Secrétaire de Séance**

Mme D'HEYGERE Françoise a été désignée Secrétaire de Séance.

◆ **Approbation de la Séance Précédente du 10 Novembre 2023**

Le Conseil Municipal adopte le compte-rendu de la réunion du 10 Novembre 2023, à Unanimité.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

◆ **Délibération n°2024-001** – **Approbation du Devis concernant la Réparation du Mur du Cimetière**

Monsieur Le Maire tient tout particulièrement à informer les Membres du Conseil Municipal qu'environ 27.5 mètres du mur de notre cimetière communal s'est effondré dans la nuit du 21 au 22 Janvier 2024.

Monsieur Le Maire rappelle à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal que selon la Législation Funéraire : le cimetière doit obligatoirement être clos. Il convient donc de procéder le plus rapidement possible aux réparations nécessaires, pour cela un devis a été demandé aux établissements FLAMANT – ZI La Roseraie – 712 Rue de la Découverte à MONTDIDIER (80500).

Les établissements FLAMANT nous ont transmis le devis n°2024F/JFB/01/029 en date du 29 Janvier 2024 pour un montant de 50 964.12 € TTC. A noter que ce devis prend en considération les éléments suivants :

- ↳ Dépose du mur restant et nettoyage des briques,
- ↳ Terrassement et démolition du restant des fondations,
- ↳ Chargement et mise en dépôt des terres de terrain de la Commune,
- ↳ Armatures pour fondation + béton
- ↳ Mur en briques de 22cm, pilier briques 45*45, plus value pour façon de couvrir mur en briques du mur et du pilier,
- ↳ Jointoiement des briques,
- ↳ Remblaiement des abords en fin de travaux,
- ↳ Surcharge énergétique.

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'accepter le devis des établissements FLAMANT de MONTDIDIER (80500) pour un montant de 50 964.12 € TTC,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les dépenses suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

Monsieur Darcy Jean Claude informe les Membres du Conseil Municipal qu'un accord a déjà été conclu avec les Ets BEAUPUIS Paysages concernant l'enlèvement et la mise en palette des briques pour un montant de 1 500.00 € TTC. A noter qu'un deuxième devis devrait nous parvenir concernant la pose d'une clôture provisoire (grillage d'1m80 + brises-vues).

◆ **Délibération n°2024-002** – Sollicitation des Différents Organismes concernant la Réparation du Mur du Cimetière

Dans le cadre de l'effondrement d'une partie du mur de notre cimetière communale et suite à l'approbation par l'ensemble des Membres du Conseil Municipal, du devis n°2024F/JFB/01/029 pour un montant de 50 964.12 € TTC émis par les établissements FLAMANT – ZI La Roseraie – 712 Rue de la Découverte à MONTDIDIÉ (80500).

Monsieur Le Maire insiste sur le fait que cette réparation va nécessiter un apport financier relativement conséquent pour notre Commune, il convient donc de solliciter les différents organismes afin d'obtenir des subventions.

Pour cela, il vous est proposé :

- ⇒ De solliciter les aides au taux maximum auprès des différents organismes sur la base du devis qui nous a été adressé par les établissements FLAMANT pour un montant de 42 470.10 € HT soit 50 964.12 € TTC,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les recettes suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité è

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

◆ **Délibération n°2024-003** – Sollicitation des Différents Organismes concernant la Création de l'Accès Commun Empierré – Rue St Médard

Dans le cadre de la création d'un accès commun empierré – Rue Saint Médard et suite à l'approbation par l'ensemble des Membres du Conseil Municipal en date du 10 Novembre 2023, du devis n°60 de la Société TMT MULTI SERVICE domiciliée au 7 Rue du Courtil à BIERMONT (60490) pour un montant de 6 400.00 € TTC.

Monsieur le Maire vous propose de :

- ⇒ De solliciter les aides au taux maximum auprès des différents organismes sur la base du devis qui nous a été adressé par la Société TMT MULTI SERVICE de BIERMONT (60490) pour un montant de 6 400.00 € HT, soit 6 400.00 € TTC (absence de TVA),
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les recettes suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité è

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

◆ **Délibération n°2024-004** – Approbation du Devis concernant l'Abattage des Arbres – Cavée Castelain

Monsieur Le Maire informe à nouveau les Membres du Conseil Municipal que plusieurs arbres menacent de tomber sur la chaussée de la Cavée Castelain, il convient donc de faire procéder à l'abatage de ces arbres dans les plus brefs délais.

Pour cela, les établissements BEAUPUIS PAYSAGES – 91 Rue de Paris à SAINT JUST EN CHAUSSEE (60130) nous ont fait parvenir un devis en date du 10 Novembre 2023 pour un montant de 2 150.00 € TTC, comprenant l'abattage des arbres et la location d'un broyeur. A noter que les copeaux seront utilisés ultérieurement par la Commune pour ses espaces verts.

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'accepter le devis des établissements BEAUPUIS PAYSAGES de SAINT JUST EN CHAUSSEE pour un montant de 2 150.00 € TTC,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les dépenses suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

◆ **Délibération n°2024-005** – **Approbation du Devis concernant le Nettoyage de la Toiture et des Façades de la Mairie + Préau**

Monsieur Le Maire propose à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal de faire procéder au nettoyage de la toiture et des façades de la Mairie/Ecole + Préau au cours de l'année 2024. Il rappelle à l'ensemble des Membres du Conseil Municipal que la propreté des bâtiments communaux participe amplement à l'image de marque de celle-ci

Pour cela, il vous propose le devis de la Société AL CLEAN SERVICES – 350 Rue de la Montagne à SUZOY (60400) pour un montant de 3 917.40 €, comprenant :

- ↳ Nettoyage de la toiture (nettoyage à basse pression avec la pulvérisation d'un anti-mousse) et des gouttières,
- ↳ Nettoyage des façades (pulvérisation d'un sodifclean + rinçage à l'eau),
- ↳ Nettoyage de la toiture du préau (nettoyage à basse pression avec la pulvérisation d'un anti-mousse) et des gouttières,

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'accepter le devis de la Société AL CLEAN SERVICES de SUZOY (60400) pour un montant de 3 917.40 € TTC,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les dépenses suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

Madame JOSSEAUX Sophie interroge Monsieur Le Maire sur le fait que nous n'avons qu'un seul devis concernant le nettoyage de la toiture et des façades de la Mairie + Préau. Monsieur Le Maire avoue qu'il y a très peu d'entreprises spécialisées dans ce domaine sur le secteur et qu'il reste ouvert à toutes nouvelles propositions.

◆ **Délibération n°2024-006** – **Acceptation de la Proposition d'Achat des Peupliers situés sur la Parcelle AA39 et AA2**

Monsieur Le Maire informe les Membres du Conseil Municipal qu'il est préférable de faire procéder à l'abattage des peupliers sur la parcelle AA39 et AA2.

Pour cela, l'EURL DRIENCOURT domiciliée au 9 Rue de Compiègne à JAULZY (60350) nous propose une proposition d'achat en date du 22 Novembre 2023, soit au total 306 pieds commercialisables, pour un montant de 15 300.00 € TTC, comprenant les prestations suivantes :

- ⇒ Exploitation soignée abattage ras de sol,
- ⇒ Façonnage des houppiers,
- ⇒ Terrain apte à la replantation.

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'accepter la proposition d'achat de l'EURL DRIENCOURT de JAULZY (60350) pour un montant de 15 300.00 € TTC,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les recettes suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

◆ **Délibération n°2024-007** – **Approbation du Devis concernant la Sécurité Routière au sein de la Commune**

Monsieur Le Maire propose aux Membres du Conseil Municipal de mettre en place une nouvelle signalisation routière au sein de la Commune visant à améliorer et à favoriser la circulation des usagers et l'accueil des personnes extérieures.

Pour cela, il vous propose le devis de la Société MARK N'PARK – 546 Rue des Griffons à RESSONS/MATZ (60490) pour un montant de 3 468.23 €.

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'accepter le devis de la Société MARK N'PARK de RESSONS/MATZ (60490) pour un montant de 3 468.23 € TTC,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les dépenses suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité où

~~A ... voix POUR~~ ~~A ... voix CONTRE~~ ~~A ... voix ABSTENTION(S)~~

Monsieur DARCY Jean Claude informe les Membres du Conseil Municipal qu'un tour complet de la Commune sera réalisé avec le Responsable de la Société MARK N'PARK afin de vérifier la concordance entre les besoins réels (panneaux, poteaux...) et le devis initialement proposé. Il précise également que la Société MARK N'PARK est en mesure de procéder à la mise en place du matériel commandé moyennant un devis supplémentaire.

◆ **Délibération n°2024-008** – **Approbation du Devis concernant l'Extension de l'Eclairage Public – Cavée Castelain**

Monsieur Le Maire rappelle aux Membres du Conseil Municipal que la Cavée Castelain s'est dotée d'une nouvelle habitation et qu'il convient donc de faire procéder à une extension du réseau d'éclairage public pour le confort et la sécurité des habitants.

Pour cela, il vous propose le devis n° PTF – 2401 – GF – 0118 en date du 26 Janvier 2024 de la SICAE OISE – 32 Rue des Domeliers à COMPIEGNE (60200) pour un montant de 5 666.57 €.

Il vous est donc proposé :

- ⇒ D'accepter le devis de la Société SICAE OISE de COMPIEGNE (60200) pour un montant de 5 666.57 € TTC,
- ⇒ D'autoriser Monsieur Le Maire à signer tous les documents afférents à ce dossier,
- ⇒ D'affecter les dépenses suscitées à l'article budgétaire correspondant.

Vote exprimé par le Conseil Municipal

Unanimité ou

A ... voix POUR – A ... voix CONTRE – A ... voix ABSTENTION(S)

◆ **Délibération n°2024-009 – Exonération de la Taxe Foncière des Logements Neufs présentant une Performance Energétique et Environnementale Elevée**

Les Membres du Conseil Municipal décident de surseoir à cette délibération car les critères retenus pour les logements neufs présentant une performance énergétique et environnementale élevée ne sont pas clairement définis.

❖ **INFORMATIONS**

✧ Projet de construction – Rue St Médard : Monsieur DARCY Jean Claude présente aux Membres du Conseil Municipal un plan d'aménagement concernant le terrain qui est situé Rue St Médard. Il tient également à préciser que le bornage provisoire a été réalisé et qu'un mandat de vente a été signé avec l'Agence API de COMPIEGNE.

✧ Projet de construction – Rue de Revennes : Monsieur DARCY Jean Claude informe les Membres du Conseil qu'un permis de construire vient d'être déposé concernant la Rue de Revennes.

✧ Demande de Transfert de PC en cours de validité – Rue St Médard : Monsieur DARCY Jean Claude informe les Membres du Conseil Municipal que 2 demandes de transfert de PC en cours de validité viennent de nous être transmises concernant les 3 PC qui avaient été accordés le 21 Septembre dernier.

✧ Contrôle de vitesse + stationnement au sein de la Commune : Monsieur DARCY Jean Claude informe les Membres du Conseil Municipal qu'il vient d'effectuer une nouvelle demande auprès de la Gendarmerie afin que des contrôles de vitesse + stationnement soient effectués au sein de la Commune.

✧ Organisation du 14 juillet 2024 : Monsieur DARCY Jean Claude précise aux Membres du Conseil Municipal que le traditionnel repas du 14 Juillet sera bel et bien organisé à BAUGY cette année. A ce sujet Monsieur PETIT Frédéric informe les Membres du Conseil Municipal qu'il a pris contact avec la Société OGC 60 Services Location concernant l'installation et la désinstallation d'un barnum pour 100 personnes pour un montant de 540.00 €.

❖ **QUESTIONS DIVERSES**


Face à l'ensemble des projets présentés ce soir par Monsieur Le Maire, Madame JOSSEAUX Sophie interroge celui-ci sur les éventuels projets qui pourraient ne pas être réalisés au cours de cette année. Monsieur Le Maire précise que la réparation du mur du cimetière est indispensable et donc prioritaire afin de respecter la législation funéraire mais que les travaux de nettoyage des murs et de la toiture de la Mairie pourraient encore attendre, tout comme les travaux concernant la sécurité routière et l'extension de l'éclairage public de la Cavée Castelain.

Madame JOSSEAUX Sophie demande également si le démontage de l'abri de bus situé à l'Eglise est toujours d'actualité. Monsieur Le Maire précise que l'abri de bus sera démonté ultérieurement et que cela permettra également l'implantation de nouvelles places de stationnement.

Madame JOSSEAUX Sophie interroge Monsieur Le Maire sur le démontage du poteau haut tension : un courrier sera prochainement adressé à la SICAE concernant cette intervention.

Fin de la Séance : 21h12

La Secrétaire de Séance,
Françoise D'HEYGERE



Le Maire,
Jean Claude DARCY



❖ Suivant les Signatures des Conseillers Municipaux

| | | | |
|----------------------|---|--|----------------------------|
| M. DARCY Jean Claude | Mme MORIN Françoise | Mme GAMBE Véronique | Mme D'HEYGERE Françoise |
| M. DEVANNEAUX Yann | M. DESAUNAY Stéphane | M. VAN HOUTEGHEM Frédéric (Absent) | M. PETIT Frédéric |
| Mme JOSSEAUX Sophie | M. DENAUW Michel (Représenté par Mme MORIN Françoise) | M. PIAT Jean Christophe (Absent) | |